

## ABONNEMENT

Saumur	
En an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
En an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 AOUT

## LES JUIFS EXPULSÉS

Nous avons parlé de l'arrivée à Paris d'un certain nombre de juifs expulsés de Russie. Que deviennent-ils et que va-t-on en faire ?

Le Paris s'est posé cette question et voici le résultat de son enquête :

« Depuis un mois, il est arrivé à Paris environ un millier d'israélites expulsés de Russie. Ce ne sont pas des Russes, mais, pour l'immense majorité, des Roumains. Il y a aussi quelques Turcs.

« Tous ces individus étaient depuis longtemps établis à Odessa et dans les environs. La moyenne de leur séjour là-bas est d'au moins quinze ans. La plupart s'y sont mariés. Aussi les femmes sont-elles russes ainsi que les enfants, de naissance tout au moins.

« A Constantinople, la colonie juive les a tant bien que mal nourris pendant trois mois. Mais ils ne pouvaient demeurer là. Il n'y a point pour eux de travail. C'est alors qu'on les a embarqués pour Marseille.

« A Marseille, le consistoire a payé leur voyage jusqu'à Lyon. Les consistoires de Lyon et de Dijon ont payé le reste du parcours jusqu'à Paris.

« Depuis un mois il en est ainsi arrivé, comme nous l'avons dit, environ un millier.

« On leur distribue des bons de pain, de viande, et des bons spéciaux valables pour des repas à prendre aux fourneaux établis 22, rue des Juifs, et 48, rue Marcadet.

« Ces deux fourneaux nourrissent ainsi chaque jour environ 600 personnes, hommes, femmes et enfants.

« Le bureau de bienfaisance israélite les a tant bien que mal casés dans des hôtels et pourvoit à leur subsistance tout en s'occupant soit de les caser, soit de les expédier en Amérique, où la plupart désirent se rendre.

« La grande difficulté est de les expédier en Amérique. On sait ce qui s'est produit dans ces derniers temps au sujet de l'émigration. La République argentine, vivement attaquée, refuse maintenant de les recevoir. Aux Etats-Unis, il en va de même. »

C'est évidemment une situation fâcheuse, mais cependant on ne peut conserver en France ces israélites. Il y en a déjà assez.

Alors que va-t-on en faire ?

## Pas révoqué

Le sieur Calvignac, maire de Carmaux, n'est pas révoqué.

Pourquoi M. le ministre de l'intérieur a-t-il des égards pour ce magistrat municipal indigne de ses fonctions ?

Voici ce que le maire de Carmaux a fait :

Une fois investi de l'écharpe municipale, il ne venait à la mine que trois ou quatre fois par semaine.

A la suite de plusieurs observations on lui signifie sa huitaine, par application de l'article 5 du règlement.

Le 7 août, Calvignac envoie une délégation

de camarades pour réclamer sa réintégration qui est refusée ; le 13, nouvelle délégation qui avertit le directeur d'avoir « à prendre garde à sa peau ».

Le directeur avise le brigadier de gendarmerie qui vient avec quatre hommes, la seule force qui garde Carmaux.

Peu après les mineurs arrivent, les uns escaladant les murs, les autres enfonçant la grille, puis la porte du cabinet du directeur.

Les gendarmes sont forcés de céder devant le nombre.

Le directeur s'est réfugié dans son cabinet de toilette, où les émeutiers le poursuivent, accompagnés de Calvignac. Un mineur crie au directeur : « Il me faut ton cadavre ou ta démission ! »

Le directeur, M. Humblot, reproche à Calvignac d'avoir provoqué ces troubles et lui demande si c'est ainsi qu'il entend ses fonctions de maire.

Calvignac répond qu'il agit non comme maire, mais comme gréviste.

A la suite de ces événements la grève est déclarée, n'ayant pas d'autres causes que le renvoi légitime du sieur Calvignac.

Et le maire de Carmaux n'est pas révoqué !

Il a fallu, pour empêcher M. Humblot d'être assassiné, envoyer des troupes à Carmaux.

Et l'auteur de ces désordres exerce encore les fonctions municipales !

Ah ça ! comment M. Loubet, ministre de l'intérieur et président du conseil, comprend-il son devoir ?

C'est à se demander si, par hasard, il ignorerait qu'il y a en France un endroit qui s'appelle Carmaux et un maire socialiste qui excite ses administrés à assassiner les bourgeois.

## LE CABINET ANGLAIS ET NOTRE AMBASSADEUR

On lit dans la *Libre Parole* :

« Nous avons dit, il y a quelques jours, que la France ne gagnerait pas beaucoup au changement du ministère anglais. Cependant, nous devons reconnaître qu'elle va en retirer, dès maintenant, un avantage considérable : nous voulons parler du rappel de M. Waddington, que M. Gladstone compte obtenir prochainement de M. Ribot.

« Cet avantage n'est en effet pas mince, et la disparition de cet Anglais si ami de la Triple alliance influera, il faut l'espérer, sur la conduite générale de notre politique extérieure.

« Avec lord Salisbury, M. Waddington était bien l'homme de la situation.

« Depuis des années, on peut affirmer que le Foreign Office a complètement dirigé la marche de notre ministère du quai d'Orsay.

« La politique anglaise a été toute puissante chez nous, et les Freycinet, les Goblet et les Ribot n'ont été de tous temps que les humbles serviteurs de Sa Majesté britannique.

« Lord Salisbury n'a peut-être pas formé officiellement la quadruple alliance, mais il a tout fait pour fortifier la Triple. L'empereur Guillaume avait en lui un féal sûr et dévoué, qui ne marchait et n'agissait que d'après les conseils et les ordres du maître.

« Et alors, voyez-vous à quelle influence était soumise la politique du quai d'Orsay ?

« Le mot d'ordre était envoyé de Berlin à Londres, d'où il était fidèlement transmis par Waddington à notre ministre des affaires étrangères.

« Quand les historiens sérieux de l'avenir étudieront plus tard les ressorts de notre politique extérieure dans ces vingt dernières années, ils ne pourront vraiment pas comprendre comment les ministres qui ont dirigé cette politique n'ont pas tous été mis en accusation !

« Herbet à Berlin, Waddington à Londres, ce sont là de ces cocasseries macabres comme, seul, le gouvernement opportuniste est capable d'en inventer !

« Ceci étonnera peut-être bien des gens, mais Waddington est encore pour la France beaucoup plus dangereux que Herbet lui-même.

« En le faisant rentrer dans le néant, d'où il n'aurait jamais dû sortir, M. Gladstone peut se vanter d'avoir rendu à la France un signalé service.

« Gageons qu'à Berlin on ne va pas être satisfait du *Great Old Man* ! »

## LES SCANDALES D'ALGÉRIE

On écrit d'Alger :

« M. Sapor, maire d'Aumale et conseiller général, est en prison ; on parle de poursuites contre plusieurs autres chefs de municipalités ; M. Genella, secrétaire de la préfecture, est révoqué. Et, comme pour infliger un blâme à l'administration préfectorale dans son plus haut fonctionnaire, M. Paul, préfet d'Alger, est rappelé à Paris.

« Qu'est-ce que tout cela signifie ? »

## ÉTRANGER

MORT DU GÉNÉRAL DA FONSECA

Une dépêche de Rio-Janeiro nous apporte la nouvelle de la mort du général Deodoro da Fonseca, le fondateur et le premier Président de la République des Etats-Unis du Brésil.

Depuis longtemps, l'état de santé de l'ex-dictateur ne laissait que peu d'espoir à son entourage, il était atteint d'une maladie chronique du larynx qui ne pardonne pas. Déjà, au moment de sa chute, ses forces étaient à ce point diminuées qu'il ne put prendre aucune des mesures qui eussent pu lui conserver le pouvoir. Depuis ce moment, le général n'avait presque pas quitté le lit.

Le général da Fonseca, on s'en souvient, avait fait de l'opposition à Dom Pedro, pendant les dernières années de son règne.

Exilé à Cayaba, il était revenu à Rio-Janeiro peu après, et avait dirigé le mouvement qui précipita de son trône le vieil empereur, le 17 novembre 1889.

Le général da Fonseca, premier président élu des Etats-Unis du Brésil, resta au pouvoir pendant deux ans.

Le 5 novembre 1891, il dissolvait le Congrès et proclamait la loi martiale afin de réunir dans ses mains l'autorité d'un dictateur ; mais une révolution éclata aussitôt et il était obligé de se retirer le 24 novembre.

Le général Floriano Peixoto, ministre de la guerre, fut nommé Président de la République à sa place.

## LE CHOLÉRA EN RUSSIE

On télégraphie de Saint-Petersbourg, 25 août :

« D'hier midi à aujourd'hui, même heure, le nombre des cas de choléra a été de 444, dont 32 décès.

« Dans le gouvernement de Samara, du 20 au 22, on évalue qu'il y a quotidiennement 4,194 cas et 529 décès. »

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 août 1892.

Après la hausse ininterrompue depuis le commencement du mois, les acheteurs éprouvent le besoin de réaliser sans attendre le dernier jour du mois. Des bruits de choléra plus ou moins exagérés précipitent ces réalisations sur certains fonds et valeurs étrangères. Le 3 0/0 recule de dix centimes à 99.80 ; le 4 1/2 se maintient à 105.82.

La Rente Italienne subit l'effet de quelques réalisations qui ramènent momentanément son prix à 91.77. L'Extérieure cote 64 1/2. Les fonds Russes sont offerts, le Nouveau cote 79.35 et l'Orient 67.90.

Le bilan de la Banque de France publié aujourd'hui indique un état stationnaire du portefeuille commercial et une augmentation de 2 millions 1/2 à l'encaisse or. L'action se maintient à 4,180.

Le Crédit Foncier conserve son cours de 4,415, malgré quelques réalisations d'acheteurs.

La Banque de Paris cote 668. On annonce que les signatures pour l'avance de 50 millions à l'Espagne seront échangées dans 48 heures.

La Société Générale maintient son avance à 480. La progression de ses cours est justifiée par la marche régulière des bénéfices.

Le Crédit Lyonnais cote 805. L'augmentation de ses dépôts auxquels il sert un intérêt minime lui permet de donner à ses opérations d'escompte une extension qui est une vraie concurrence pour la Banque de France.

Les Chemins Economiques valent 415 fr.

## NOUVELLES MILITAIRES

Le ministre de la guerre vient de décider que les militaires de la classe 1888, ainsi que tous les hommes qui doivent passer dans la réserve avant le 1<sup>er</sup> novembre prochain, actuellement présents dans les corps à l'intérieur, en Algérie et en Tunisie, seront envoyés en congé aux dates ci-après :

1. Le 24 septembre, pour les corps qui ne prennent pas part aux manœuvres ou les auront terminées avant le 18 septembre ;

2. Le troisième jour après celui du retour dans les garnisons pour les autres corps de troupe.

Pour les régiments d'infanterie des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée, les hommes seront renvoyés le troisième jour après celui où les dépôts auront rejoint leurs nouvelles garnisons.

Seront également envoyés en congé aux mêmes dates et dans les mêmes conditions, les hommes des classes de 1889 et de 1890 appelés pour une année au mois de novembre 1891, et les élèves appartenant soit à l'école normale supérieure, soit aux écoles se recrutant par voie de concours qui ont contracté, avant le 14

novembre 1891, des engagements de trois ans en réclamant le bénéfice de l'avant-dernier alinéa de l'article 59 de la loi du 15 juillet 1889.

#### LES RENGAGEMENTS MILITAIRES

Le ministre de la guerre a décidé qu'on maintiendrait, pour la seconde période de l'exercice 1892, l'effectif des rengagés militaires avec ou sans prime, tel qu'il avait été fixé pour le premier semestre.

Le choix des candidats devra s'exercer très rigoureusement.

Les chefs de corps, en outre, invités à encourager le passage dans les régiments au-dessous du complet des sous-officiers rengagés en excédent dans d'autres régiments de même arme.

Les élèves qui sortent cette année de Saint-Cyr s'appelleront « promotion du Soudan ».

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### CONSEIL GÉNÉRAL

Extrait du compte rendu de la séance du Conseil général de Maine-et-Loire du 24 août :

M. Gigot signale, d'après les rapports du préfet, que le Conseil municipal de Saumur a voté le 9 février dernier la prorogation, pour une année seulement, des taxes de perception de l'octroi, les tarifs expirant le 31 décembre prochain.

Les actes proposés excédant les maxima prévus par le tarif général, il y a lieu de provoquer un nouveau décret d'autorisation, après avis du Conseil général.

L'assemblée donne un avis favorable.

Sur la proposition de M. l'ingénieur en chef, le Conseil émet un vœu pour que le crédit d'entretien des routes nationales soit reporté au chiffre annuel de 370,000 fr. au lieu de 350,500 fr.

Les rapports contiennent la liste des travaux approuvés et non encore dotés et celle des projets présentés à l'étude.

Dans la première liste nous remarquons :

Réfection du passage au-dessus du viaduc du chemin de fer d'Orléans, traverse de Saumur, estimée à 4,300 fr., approuvée le 24 octobre 1889.

#### REMONTÉ GÉNÉRALE

Pour exécution des ordres de M. le ministre de la guerre, le comité du dépôt d'Angers se réunira, pendant le mois de septembre 1892 :

A Angers, samedi 10 et mardi 27 septembre, à 8 heures du matin, à l'établissement.

A Doué-la-Fontaine, vendredi 23 septembre, à 1 heure et demie du soir.

A Châteauneuf-sur-Sarthe, samedi 24 septembre, à 8 heures du matin.

A Segré, dimanche 25 septembre, à 8 heures du matin.

A Ancenis, lundi 26 septembre, à 8 heures du matin.

Pour procéder aux achats de chevaux ci-après :

Chevaux de carrière, chevaux de tête de toutes armes, chevaux de réserve, de ligne, de légèreté, de trait (de 4 à 8 ans), et de préférence de robe sombre.

A titre de renseignements pour les éleveurs, les localités suivantes seront visitées pendant le mois d'octobre 1892 : Saumur, Doué-la-Fontaine, le Lion-d'Angers, Longué.

#### Une recette des postes à Saint-Martin-de-la-Place

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 1892, il sera établi dans la commune de Saint-Martin-de-la-Place une recette des postes par laquelle le public pourra recevoir et expédier directement les objets de correspondance de toute nature, affranchis ou non affranchis, se faire délivrer et payer des mandats d'articles d'argent français et internationaux, et faire recouvrer les effets de commerce dans les conditions déterminées par les règlements.

L'arrivée et le départ des courriers à Saint-Martin auront lieu aux heures indiquées ci-après :

##### Arrivée

Saumur, Paris à Nantes, Nantes à Paris, Angers : 6 h. 30 matin.

Tours gare : 9 h. 40 matin.

Paris à Rennes, Rennes à Paris, Angers 2<sup>e</sup>, Les Rosiers : 4 h. 20.

##### Départ

Angers 1<sup>o</sup> : 9 h. 40 matin.

Saumur 1<sup>o</sup>, Tours gare : 3 h. 30 soir.

Saumur 2<sup>e</sup>, Paris à Nantes, Nantes à Paris, Angers 2<sup>e</sup>, Les Rosiers : 7 h. soir.

#### LES GRANDES MANŒUVRES

Voici le programme des manœuvres que vont effectuer les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps d'armée renforcés par deux divisions mixtes de l'armée territoriale :

La concentration aura lieu du mardi 30 août au samedi 3 septembre ; les manœuvres de brigades isolées ou de brigade contre brigade auront lieu du dimanche 4 au mardi 6 septembre inclusivement.

Le 7 septembre, repos. Les divisions auront été concentrées la veille.

Les 8 et 9 septembre, manœuvres de division contre division et concentration des corps d'armée à l'issue de la manœuvre du 9.

Le 12<sup>e</sup> corps sera cantonné à Château-Ponsac, Bessines et Fromental.

Les 10 et 11 septembre, les 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> corps d'armée marcheront à la rencontre l'un de

l'autre. Le quartier-général du 12<sup>e</sup> corps sera au Dorat les 10 et 11.

Le 9<sup>e</sup> corps atteindra, le 11, les cantonnements de Lathus, Bourg-Archambault, etc., dans la direction de Montmorillon ; le 12<sup>e</sup> corps, marchant dans cette même direction, cantonnera, le 11, à Thial, Azat-le-Riz, etc.

Le 12 septembre, combat des deux corps d'armée vers Lathus.

A la suite de cette rencontre, les deux corps d'armée, se déplaçant latéralement, se rendront sur la rive gauche de la Gartempe ; le 9<sup>e</sup> à Moulins, Plaisance, etc., le 12<sup>e</sup> corps à Saint-Rémy, Adriens, etc.

Le 12 septembre au soir, les corps d'armée seront, comme nous l'avons dit, rejoints par leur division mixte : la division mixte du 12<sup>e</sup> corps rejoindra à l'Isle-Jourdain, et son régiment de cavalerie, à Moussac.

La division mixte du 9<sup>e</sup> corps rejoindra à Lussac-les-Châteaux.

Le 13 septembre, repos.

L'armée comportera alors six divisions d'infanterie et six régiments de cavalerie.

Les manœuvres à double action recommenceront, les 14 et 15 septembre, vers Moulins, Plaisance et Montmorillon.

Le vendredi 16, revue à six kilomètres au sud de Montmorillon.

Le soir, les divisions mixtes des 17<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps seront transportées par voies ferrées dans leurs régions respectives.

#### LES INSOLATIONS DANS L'ARMÉE

De l'enquête prescrite par le général Villain, commandant du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Tours, il semble résulter que les dernières manœuvres militaires, malgré des imprudences qu'on ne saurait contester, n'ont pas eu des conséquences aussi graves qu'on l'avait d'abord redouté.

#### LA MUSIQUE DU 135<sup>e</sup> DE LIGNE

On lit dans le *Petit Courrier* :

« Le dernier concert que nous a donné, avant de partir aux manœuvres, la musique du 135<sup>e</sup> de ligne, a eu lieu mardi soir au Jardin du Mail.

Il est de notre devoir de remercier M. Rouveirois, le si artiste chef de cette si excellente harmonie, des délicieux instants qu'il a permis aux Angevins de passer le mardi soir au Jardin du Mail. N'oublions pas le sympathique sous-chef, M. Boyer, à qui, nous dit-on, une des meilleures sociétés musicales d'Angers veut confier sa direction.

Les concerts du mardi ont été, pour les promeneurs, de vrais régals artistiques, aussi bien pour la perfection de l'exécution, que pour le choix véritablement exquis des morceaux exécutés.

Nous aurons toujours souvenance de ceux entre autres où on nous a donné les fantaisies sur *Lohengrin*, *Salambô*, *Faust*, *Les Hu-*

*guenots*, etc., et même sur *Carmen*, que le public angevin a si vivement applaudi mardi dernier. Nous en passons, et des plus intéressants.

Il est probable que le concert de mardi a été le dernier de l'année. En effet, après les grandes manœuvres, un certain nombre de musiciens, de la classe 1888, vont retourner dans leur famille. La musique ne pourra être réorganisée qu'à l'arrivée de la classe 1891, au mois de novembre.

NUEIL-SOUS-PASSAYANT. — Une société de tir est en voie de formation à Nueil-sous-Passavant.

Cette innovation est due à l'initiative de M. Baranger, lieutenant à la compagnie des pompiers de Nueil.

Dimanche dernier, le Stand a été inauguré par un concours de tir à la carabine. La future salle d'armes et de réunion ainsi que le Stand étaient magnifiquement pavés.

Cette société, dont les statuts vont être incessamment soumis à l'autorité compétente, portera le nom de société de l'Espérance. Elle est créée sous le patronage de M. le Préfet de Maine-et-Loire.

TOURS. — *Héroïsme modeste*. — Parmi les bons et braves soldats que compte la garnison de Tours, il en est un qu'il faut, entre tous, signaler.

C'est Georges Audren, cavalier au 7<sup>e</sup> hussards.

Il est âgé de vingt ans. Voici sept sauvetages qu'il opère. Avant son entrée au régiment, Georges Audren, dans trois circonstances périlleuses, à Angers, sa ville natale, s'était distingué.

Au mois de juin dernier, il se jeta résolument à l'eau pour préserver un camarade, caporal au 32<sup>e</sup>, d'une mort certaine. Deux autres lui doivent la vie.

Enfin, ces jours derniers, un vieillard octogénaire, le nommé Penaud, voulant mettre fin à ses jours, enjambait le parapet de la Loire. Audren le voit : tout habillé, il s'élança dans le fleuve.

Ces actes de courage honorent grandement le jeune hussard. On nous dit que ses chefs se proposent de lui donner la récompense due à son dévouement.

C'est une détermination des plus louables, à laquelle il faut applaudir de tout cœur.

#### LE 2<sup>e</sup> PONTONNIERS AU CAMP D'AUVOURS

Le 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers, en garnison à Angers, s'est rendu en manœuvres au camp d'Auvours.

Dimanche, la 4<sup>e</sup> compagnie, commandée par le capitaine Thomas, a été détachée et est venue jeter un pont sur la Sarthe, au-dessous du Moulin-aux-Moines.

## SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

SUZANNE D'ESTOUVILLE A CLAIRE DE ROYAN

« J'avais bien raison, ma bonne Claire, de ne pas prendre votre mélancolie au sérieux, car votre dernière lettre me prouve que vous êtes promptement rentrée dans la vérité de votre aimable caractère ; chez vous la tristesse vague est bien moins une disposition naturelle qu'un accident, et si jamais vous souffrez, à coup sûr vous saurez pour quelle raison.

L'autre jour j'ai lu vos réflexions sur Versailles à madame Granval et à Éléonore. La première en a beaucoup loué le sentiment, l'autre en a vivement admiré le style. M. Loubert nous écoutait par hasard, et il avait si bien su vous comprendre, qu'il s'est écrié tout-à-coup :

« — Votre demoiselle de Royan est une personne remplie de bon sens : on ne peut

voir Versailles sans tristesse en songeant qu'il a coûté si cher et qu'il ne rapporte rien.

Il a ajouté beaucoup d'autres phrases sur la tyrannie des rois, la corruption des cours, l'orgueil des grands, les misères du peuple, etc. etc. ; car vous saurez, ma chère amie, que M. Loubert est député et qu'il siège à la Chambre au centre gauche. J'avais oublié de vous le dire, mais je répare cette omission qui me ferait perdre la bienveillance du père d'Éléonore s'il pouvait la soupçonner, parce qu'il est très fier de ce qu'il appelle pompeusement sa participation aux destinées du pays. Nous avons quelquefois, lui et moi, des discussions politiques très-vives, car, en ma qualité de fille d'émigré, je ne saurais penser comme lui, quoique mon père soit mort au service de l'empereur. Il se met dans des colères comiques, et m'appelle petit monstre d'aristocrate ; puis nous finissons par nous serrer la main, et nous nous quittons les meilleurs amis du monde. Éléonore ne prend jamais part à nos querelles, bien qu'elle soit de force à y jouer un rôle. J'ai quelque raison de croire qu'elle ne partage pas les opinions de son père.

« A tout prendre, celui-ci est un excellent

homme, et si on pouvait le guérir de sa vanité, on lui ôterait presque tous ses défauts. Par malheur, cette vanité est si bien enracinée et elle prend tant de formes, qu'il serait difficile de la reconnaître sous tous ses déguisements. Ainsi, M. Loubert ne perd pas une occasion de dire qu'il est un roturier et qu'il s'en fait gloire, et cependant hier il a reproché à sa sœur d'avoir manqué de dignité en prenant le bras du notaire du village voisin qu'elle avait retenu à dîner. L'autre jour je l'entendais discuter avec le curé du Haut-Mont, et j'ai saisi cette phrase qui m'a paru curieuse : — Monsieur le curé, je le disais encore hier à ma sœur, la baronne Granval, je déteste la noblesse. — Quand il parle de Léonce, il ne le désigne jamais autrement que par son titre, et je sais qu'il fait faire des livrées magnifiques pour la future maison de sa fille. Les salamandres que l'empereur Napoléon a données pour armoiries au brave général Granval, seront écartelées avec l'ancre et la charrue de l'industriel agronome Loubert. J'ai vu le modèle des boutons, il est fort joli.

« Éléonore paraît toujours enchantée de son mariage, quoiqu'elle sache parfaitement

que son cousin ravient, à peu de chose près, tel qu'il était quand il est parti. Elle me parle quelquefois de lui, et m'en parlerait plus souvent encore si je n'étais ce sujet de conversation qui m'est désagréable. Je comprendrais, je crois, que, par un effort de vertu surnaturelle, mademoiselle Loubert se dévouât à consoler le malheur de son cousin ; mais l'épouser parce qu'il est riche, et considérer comme un avantage son manque d'intelligence, voilà ce que je ne pourrais expliquer qu'en accusant le caractère d'une personne pour laquelle je voudrais éprouver de l'affection. Madame Granval était radieuse ces jours derniers, et puis, à mesure que nous approchons du moment qui doit la réunir à son fils, sa joie semble moins complète. Hélas ! je le comprends : elle a quelques espérances que ce retour fera sans doute évanouir, et qu'elle n'ose déjà plus caresser. Léonce est attendu ce soir ou demain matin.

« Malgré les assurances que vous m'avez données de ne jamais quitter la France, je suis ravie d'apprendre par vous la vente définitive de vos propriétés d'Allemagne, et, pour vous rendre le plaisir que vous m'avez fait en me mandant cette bonne nouvelle, je viens

La rivière, à cet endroit, est fort large et les pontonniers, exécutant un magnifique travail, ont établi un pont de 98 mètres.

Malgré des difficultés sérieuses, il n'a fallu qu'une heure et demie aux pontonniers pour réunir les deux rives escarpées de la Sarthe par un pont composé de bâtiments et de chevaux. Une fois de plus, les descendants des héros de la Bérésina ont montré leur habileté.

Le pont a d'ailleurs très bien résisté pendant tout le passage des troupes, et, malgré le mauvais temps qui n'a pas cessé pendant la manœuvre, on a pu admirer la force de résistance de nos soldats et l'amour-propre qui se révèle chez eux lorsqu'ils savent être le point de vue de toutes les notabilités militaires. Tous les généraux, en effet, étaient présents.

Les soldats du 104<sup>e</sup> de ligne, dirigés par des officiers du génie, ont commencé la construction d'un pont au même point. Cette fois il s'agit d'une passerelle établie sur pieux.

Le Conseil général de la Sarthe a émis le vœu que le produit de l'impôt sur les bicyclettes soit consacré en partie à fournir des bicyclettes aux facteurs ruraux, et en partie à décharger les cultivateurs de l'impôt sur les voitures et les chevaux.

## État civil de la ville de Saumur

### NAISSANCE

Le 25 août. — Alphonse-Louis Davoleau, rue Duplessis-Mornay.

### DÉCÈS

Le 26 août. — Marcelle Couratin, 4 mois, route de Yarrains; — François Delaunay, journalier, époux de Julienne Lamoureux, 76 ans, à l'Hospice.

## LA FEMME AU FOYER!

Assurément oui, comme le disait à Saumur, il y a un mois, M. l'abbé Garnier, le Christianisme a retiré l'ouvrier de l'état d'esclavage dans lequel le monde ancien, le monde païen l'avait maintenu. De quel état de misère, d'abaissement et de dégradation n'avait-il pas relevé la femme!

Petit à petit, sous sa protection, des corporations s'étaient formées, réglementant les droits et les devoirs réciproques des patrons et des ouvriers. La Révolution a fait table nette de ces merveilleuses institutions sans rien édifier qui puisse défendre l'ouvrier contre les abus de l'individualisme se traduisant plus souvent qu'il ne faut par l'Egoïsme ou l'Indifférence du patron.

Impuissante à rien créer, parce que pour elle la Justice et la Charité ne sont que des mots, la Révolution n'a pas su davantage protéger la famille ouvrière, car elle a toléré et encouragé l'entrée dans la manufacture de la mère de famille; c'est en vain qu'aujourd'hui

nos législateurs essaient d'empêcher le travail de nuit des femmes soit dans l'usine, soit dans de nombreux ateliers de modes dans lesquels leur santé s'étiolle tout aussi dangereusement.

Les conséquences de la transformation de l'industrie moderne ont été de remplacer presque partout, et autant que faire se peut, les hommes par des femmes, en vertu de la loi de l'industrie, qui la pousse à produire beaucoup avec peu d'argent, et de la loi des salaires, qui les rabaisse incessamment au niveau des besoins du travailleur.

Michélet a dit depuis longtemps que le mot *ouvrière* est un mot impie, qu'aucune langue n'eût jamais, si ce n'est dans ce siècle de fer.

Au lieu de cette vie cachée, abritée, pudique et entourée de chères affections, et qui est si nécessaire à son bonheur et au vôtre même, par une conséquence indirecte *l'ouvrière* vit, pendant toute la journée, dans un milieu de moralité douteuse et souvent séparée de tous les siens. Il n'y a plus de famille, le foyer est mort.

La mère peut à peine allaiter son enfant, et, plus grand, celui-ci erre au hasard, poursuivi par la faim et le froid: il n'y a plus d'éducation.

Depuis longtemps, on a protesté contre le travail des femmes dans les manufactures pendant le jour. Mais les philanthropes et les économistes ont reconnu qu'il était presque impossible de remédier à ce mal social, de rendre les femmes à leur destination naturelle, c'est-à-dire au foyer domestique. L'augmentation des salaires des ouvriers, c'est-à-dire des pères de famille, est le seul remède immédiat à un pareil état de choses, car c'est le besoin qui chasse les femmes de la maison; c'est pour suppléer à l'insuffisance des ressources du père de famille qu'elles se condamnent à la vie d'atelier.

Les conditions de l'industrie moderne et la concurrence internationale ne permettent pas, pour le moment, de modifier cette pénible et bien triste obligation. Est-ce bien exact?

Mais que dire des conséquences du travail de nuit?

En réalité, et c'est l'avis de tous les médecins, la femme n'est pas organisée comme l'homme pour les travaux excessifs et pour le surmenage que provoque le travail de nuit. Elle ne peut travailler longtemps ni assise ni debout. Si elle est toujours assise, le sang lui remonte, la poitrine est irritée, l'estomac embarrassé, la tête injectée. Si on la tient longtemps debout, il se produit d'autres accidents sanguins des plus dangereux. Elle peut travailler beaucoup, comme elle le fait dans son ménage, en allant et en venant; mais elle ne peut vaquer aux soins du ménage pendant une partie de la journée, et se surmener par le tra-

avail éternant d'une nuit tout entière.

essayé d'y répondre. Toute son attention semblait absorbée par un gros chien qu'il a ramené d'Angleterre, et par le soin qu'il mettait à chercher à se rappeler si rien n'était changé dans la salle à manger depuis son départ. Sa mère lui a nommé son oncle Loubert et sa cousine Éléonore. — Ah! oui, — s'est-il écrié, — comment va-t-il, le père aux écus? — c'est tout ce qu'on a pu en tirer sur ce sujet. Madame Granval était au supplice.

» Tout ceci dépassait de beaucoup l'opinion que je m'étais formée de l'état de ce pauvre jeune homme; mais ce qui ne m'a pas moins étonnée, c'est le contraste qui existe entre son physique et son moral, contraste dont vous ne m'aviez pas parlé. La taille de Léonce est élégante; sa figure est noble et distinguée; il a de beaux cheveux, un son de voix mélodieux, des manières assez dignes. Pourquoi faut-il que l'intelligence manque à son regard et l'aménité à son sourire? L'un est vague, l'autre est presque sinistre. Je plaindrais Éléonore si je pouvais songer à autre chose qu'au malheur de madame Granval.

» Adieu, ma chère Claire; j'espère que ma première lettre vous dira l'époque précise de notre réunion, car je compte parler prochaine-

ment de mon départ à la baronne. Pauvre femme!

» Léonce m'a saluée sans m'adresser une parole, ce qui ne m'a pas causé le moindre étonnement après ce qui venait de se passer. Bientôt on a annoncé que le dîner était servi, et nous nous sommes rendus dans la salle à manger.

» Là, les déceptions de la pauvre baronne ont commencé à être évidentes, même pour elle. Elle a fait à son fils, sur ses voyages, quelques-unes de ces questions si simples, qu'un enfant n'en eût pas été embarrassé; le malheureux jeune homme n'a pas même

## TEXTE

CHRONIQUES: Le Courrier de Paris, par Pierre Véron.

VARIÉTÉS: *L'Oncle d'Amérique*, par G. Le-nôtre. — Les grandes manœuvres de Moscou, par Dikouska. — *Les Cambrioleurs*, par Guy Tomel. — *Autour d'un verre d'eau*, par Saint-Vallery. — La Mode en août, par Ludka. — Nos gravures. — Chronique du sport.

NOUVELLE: *Les Chaussons bleus*, par Gilbert Doré.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographies, etc.

En supplément: *Tante Berceuse*, roman par Jules Mary, Illustrations de G. Vuillier.

Le numéro: 50 centimes.

## Un but de promenade

Nous serons certainement agréable à nos lectrices en leur indiquant comme but de promenade une visite aux Magasins Généraux du Tissu, installés dans l'ancienne maison Mexme frères, rue d'Orléans, 48 et 20, à Saumur.

Ces immenses magasins, spécialement aménagés pour cet événement commercial, suffisent à peine pour contenir la foule d'acheteurs qui s'y porte pour profiter des nombreuses occasions entassées à tous les comptoirs.

A remarquer principalement l'Exposition de Portières, Tapis et Carpettes d'Orient, de Karamanie, Gulistan, Louvois, Maintenon; les collections d'Aubusson, de Beauvais, etc.; les lainages, rideaux, soieries, linge de table et de toilette, lingerie, bonneterie, flanelles, etc., etc.

Un personnel nombreux et complaisant est à la disposition des visiteurs pour tous les renseignements désirables.

Entrée libre. — Livraison à domicile.

## Dernières Nouvelles

Paris, 26 août, 12 h. 42 soir.

Des secousses de tremblement de terre assez fortes ont été ressenties ce matin à Riom et à Clermont.

D'autres plus légères ont eu lieu à Aurillac, Vichy, Vienne (Isère), Valence et Mende.

Aucun accident à déplorer. HAVAS.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

## P. ANDRIEU

### EAU DE VIE BLANCHE

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés... 4.50 le litre  
Montpellier 45 — ... 4.75 —  
Armagnac 50 — ... 2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres:

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

vous promette d'aller me réunir à vous aussitôt que je pourrai convenablement me séparer de madame Granval. Je n'ai pas besoin, j'espère, ma bonne amie, de vous dire que je serai heureuse d'abriter sous votre affection ma triste destinée. Près de vous, j'oublierais que je suis seule au monde, je ne m'apercevrais pas que je suis pauvre, et je penserais que ma présence est un bonheur pour vous. Ma fierté vous faisait craindre un refus; j'ai consulté mon cœur, et il vous adresse un consentement illimité.

» Le courrier de M. Granval vient d'arriver, me fait dire la baronne, et son maître le suit de près. Je ne fermerai ma lettre que demain pour vous parler de cet événement, qui m'intéresse puisqu'il doit me rendre la liberté. Bonsoir, mon aimable Claire.

» SUZANNE. »

Ce lundi soir.

» *Mardi matin.* — J'ai passé une partie de la soirée d'hier avec M. Granval. Sa mère est encore plus malheureuse que je ne croyais. — Je m'étais promis de n'être pas présente à la première entrevue de cette mère et de ce fils, depuis cinq ans séparés l'un de l'autre; mais le hasard en a décidé autrement. Léonce

## BOURSE DE PARIS

Du 25 Août 1892

3 0/0... 99 80  
3 0/0 amortissable... 99 97  
4 1/2... 105 45

## MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an... 10 fr. — Départements, 12 fr.  
Union postale... 13 fr.

Sommaire du 15 août 1892

Hélène Fourment, seconde femme de Rubens (1 grav.), M. Yves Masson. — Les Armes de France (14 grav.), M. P.-B. Gheusi. — L'explorateur Mizon (2 grav.), M. Marty. — La catastrophe de Saint-Gervais, suite (2 grav.), M. Edouard Rollet. — A travers Lyon, suite et fin (2 grav.), M. Grollier. — La petite Servante, conte japonais (3 grav.), M. Gaston Cerfbeer. — Le Cheval dans l'art, suite et fin (6 grav.), M. le colonel E. Duhoussat. — Escamotage d'une Dame (4 grav.), M. le professeur Dickson.

## ADJUDICATION

pour cause de santé, lundi 19 septembre, 1 h., étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Nantes, de « l'HOTEL de la FLEUR » au centre de Nantes. Clientèle, droit au bail, mobilier, linges (32 chambres). Omnibus. Mise à prix, 20,000 fr.

## A CÉDER DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉCÈS

FONDS bien achalandé de **Marchanderie, Tailanderie et Serrurerie**, avec matériel et outillage en bon état, exploité à Dampierre.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean 1893

Occupée par le Magasin de Lin-gerie de M<sup>lle</sup> TAILLARD.

S'adresser à M<sup>lle</sup> DAVEAU, rue du Puits-Neuf, 14, Saumur.

## A LOUER

PRÉSENTEMENT

## MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'École de cavalerie.

Avec beau jardin bien arboré et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE

## Un Dictionnaire

DE LITTRÉ

4 Volumes et un supplément reliés

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

## A LOUER

## APPARTEMENT

Au 2<sup>e</sup> étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

## Changement de Domicile

M. GOUBIN-CHALOT, plâtrier, autrefois rue Nationale, vient de transférer son domicile rue de l'Abattoir, 17.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

## Petite MAISON

Avec JARDIN bien arboré

Contenant 500 mètres carrés environ.

S'adresser au bureau du journal.

## BAINS DE MER

## Plage de St-Gilles-sur-Vie

(Vendée)

PLUSIEURS CHALETS MEUBLÉS

A Louer de 100 à 500 fr. par mois.

S'adresser au bureau du journal, ou à M. BODIN, propriétaire à Thouars (Deux-Sèvres).

LA CHASSE est interdite sur les fermes de Villevert et Mortefond, commune de Distré.

## MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 35, rue S<sup>t</sup>-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

## HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

## A SAINTE-GENEVIÈVE

## Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

## PHARMACIE A. CLOSIER

N<sup>o</sup> 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

## CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

## Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

## PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolf et C<sup>ie</sup>

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

## ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

La maison GARANTIT toutes les réparations dont elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement



SOCIÉTÉ DES

HUILES D'OLIVE DE NICE

Extrait de l'article 2 des statuts : « La Société ne pourra vendre sous la dénomination d'Huiles d'Olive que des huiles absolument pures et sans mélange d'huile de graines. »

DÉPÔT :

Maison IMBERT Fils

Rue d'Orléans, 33-SAUMUR-Rue Dacier, 38

Spécialité d'HUILE d'OLIVE Vierge extra

DE NICE

Le flacon... 2 fr. 80 Le 1/2 flacon... 1 fr. 50  
Verres repris à 30 centimes Verres repris à 20 centimes

En Bonbonnes en verre garnies d'Osier

En bonbonne de 3 kilog.... le demi-kilog. 1 fr. 20  
— de 5 kilog..... — 1 fr. 10  
— de 10 kilog..... — 1 fr.

MODÈLES DÉPOSÉS DES EMBALLAGES

Les emballages sont repris aux prix facturés



Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Articles de ménage, Vannerie, Brosserie, Parfumerie

## Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

## AU GRAND BAZAR

Tenu par DAVEAU, Doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

## SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le Grand Bazar, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17, a décidé de LIQUIDER à des PRIX les plus réduits, le stock immense de marchandises garnissant ses VASTES MAGASINS.

Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.

Il se trouve en magasin plus de 500 GLACES des plus riches modèles de tous styles. Et une collection admirable de Gravures et Aquarelles de tous les Editeurs français et anglais devant appeler l'attention de tous les Amateurs. — OBJETS D'ART.

## Liquidation sans Précédent

A SAUMUR

L'atelier de Dorure étant seul conservé et agrandi, il y aura toute facilité d'y exécuter avec soin le plus grands travaux en ce genre.

Jouets, Maroquinerie, Bijouterie, Bonneterie

Les Marchandises étant vendues avec de très grands rabais, se feront toutes essentiellement au COMPTANT.

Il ne sera pas donné de Marchandises à choisir, mais les articles qui auront cessé de plaire seront échangés ou remboursés, au gré de l'acheteur, dans un délai ne devant pas excéder deux jours.